



**DECLARATION CONJOINTE DU PRESIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD
M. THABO MBEKI, DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
M. NICOLAS SARKOZY EN TANT QUE PRESIDENT DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPEENNE ET DU PRESIDENT DE LA COMMISSION M. JOSE MANUEL
BARROSO A L'OCCASION DU PREMIER SOMMET UE-AFRIQUE DU SUD A
BORDEAUX (FRANCE), LE 25 JUILLET 2008**

Les présidents Mbeki, Sarkozy et Barroso se sont réunis aujourd'hui et sont convenus de la déclaration conjointe suivante :

Partenariat stratégique UE-Afrique du Sud :

Les présidents se sont félicités que, depuis la création d'un partenariat stratégique entre l'Afrique du Sud et l'UE en mai 2007, les relations bilatérales aient évolué vers un partenariat approfondi mutuellement bénéfique, fondé sur un dialogue politique et une coopération renforcés dans un large éventail de secteurs, notamment économique. Ce partenariat reflète les valeurs et les intérêts communs de l'Afrique du Sud et de l'UE et constitue un instrument pour mettre en œuvre conjointement leur volonté commune de promouvoir la liberté, la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde, et en particulier en Afrique.

Les présidents sont convenus de renforcer leur coordination et leur coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité, en tenant des réunions régulières entre le Comité politique et de sécurité de l'UE et l'Afrique du Sud.

Les présidents ont identifié les domaines potentiels suivants en vue d'une future coopération bilatérale renforcée : énergie, espace, transports, santé, TIC, migrations et dialogue social.

Les présidents ont salué la récente participation de l'Afrique du Sud aux programmes cadres de recherche de l'UE grâce auxquels des chercheurs sud-africains prennent part à plus de 170 projets soutenus par des investissements directs de l'UE en Afrique du Sud d'un montant supérieur à 20 millions d'euros. Ils ont pris note des 30 millions d'euros d'aide budgétaire sectorielle alloués à l'Afrique du Sud pour renforcer les actions scientifiques et technologiques destinées à lutter contre la pauvreté.

Les présidents ont également salué le succès de la conférence scientifique « Recherche sur l'eau et développement durable » organisée en marge du sommet et sont convenus des principales orientations en vue de renforcer la coopération en matière de recherche, à l'appui du partenariat « Sciences, société de l'information et espace » de la stratégie commune UE-Afrique, ainsi que du nouveau protocole sur les sciences et la technologie de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC).

Les présidents se sont félicités de la possibilité désormais offerte aux étudiants et universitaires sud-africains de participer au programme Erasmus Mundus et de s'inscrire dans des universités européennes.

Les présidents sont convenus d'ouvrir la voie à une coopération douanière renforcée, en commençant par le lancement d'un projet de coopération douanière destiné à échanger les bonnes pratiques dans de nombreux domaines, notamment la mise en œuvre du Cadre de Normes SAFE de l'Organisation Mondiale des Douanes.

Questions régionales / de sécurité :

Les deux parties se sont félicitées de l'adoption de la stratégie commune UE-Afrique lors du deuxième sommet UE-Afrique qui s'est tenu à Lisbonne les 9 et 10 décembre 2007, et se sont déclarées déterminées à œuvrer en faveur de sa mise en œuvre complète. Ainsi, les présidents ont salué l'intention de l'Afrique du Sud et de l'UE de s'employer à renforcer la coopération entre l'UE et l'UA afin de promouvoir la paix et la sécurité sur le continent africain, condition essentielle au développement. À cet égard, les présidents ont noté avec satisfaction les progrès réalisés dans l'ensemble de la région des Grands Lacs et se sont engagés à poursuivre leur coopération afin d'améliorer les perspectives de paix durable au Burundi.

Les présidents se sont également félicités de l'adoption par l'UE du Programme d'action de l'UE concernant les OMD.

Les présidents ont procédé à un échange de vues sur l'actualité au Zimbabwe. Ils ont exprimé leurs préoccupations devant la situation actuelle et ses effets négatifs sur la sous-région. Compte tenu des rapports négatifs des observateurs de la SADC, de l'UA et du Parlement panafricain concernant le second tour des élections le 27 juin 2008, ils ont également souligné la nécessité d'instaurer un environnement propice à la démocratie.

L'UE a rappelé qu'elle souhaitait voir former un gouvernement de transition respectant pleinement la volonté du peuple zimbabwéen telle qu'elle s'est exprimée le 29 mars 2008, le Mouvement pour le changement démocratique et M. Tsvangirai étant arrivé en tête des élections présidentielles, en vue de l'organisation rapide d'élections libres, équitables et démocratiques. L'UE a rappelé les conclusions du CAGRE dans lesquelles elle se déclare prête à prendre de nouvelles mesures en l'absence d'évolution positive dans les semaines à venir.

L'Afrique du Sud a souligné la nécessité pour toutes les parties de respecter le droit du peuple zimbabwéen à déterminer son avenir sans ingérences extérieures et que la tâche la plus urgente consistait désormais à aider les dirigeants zimbabwéens, au-delà des divisions politiques, à négocier un accord qui permettrait au Zimbabwe de relever ses défis.

Les présidents se sont félicités de l'engagement du président Mbeki à jouer le rôle de médiateur dans le processus de négociation entre les parties, afin d'aboutir rapidement à un règlement. Les présidents ont salué la signature d'un mémorandum d'entente le 21 juillet 2008 à Harare, conforme à la résolution adoptée par l'UA lors de son sommet de Charm-el-Cheikh le 1^{er} juillet 2008, qui constitue une première étape vers un accord entre les parties reflétant la volonté du peuple zimbabwéen. Les présidents ont appelé à la cessation immédiate des violences et à la levée de toutes les restrictions concernant la distribution de l'aide humanitaire, conformément aux engagements pris dans ce mémorandum d'entente. Ils ont également appelé les parties zimbabwéennes à agir de manière urgente et à coopérer de bonne foi en vue du succès des négociations.

Les présidents ont réaffirmé leur attachement à la stabilité et à l'intégrité du Soudan.

Les présidents ont souligné la nécessité pour toutes les parties d'engager un processus politique ouvert pour parvenir à une paix durable au Darfour, et ont salué la nomination récente de M. Bassole en qualité de médiateur conjoint Nations Unies-Union africaine pour le processus de paix au Darfour.

Les présidents ont appelé au déploiement rapide de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD), afin de mettre un terme aux souffrances de la population du Darfour, notamment des femmes et des enfants. Les présidents ont condamné les attaques récentes menées contre les forces de maintien de la paix, qui ont fait sept morts et vingt-deux blessés.

Les présidents ont exprimé leur soutien aux progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global, notamment la ratification de la loi électorale, qui ouvre la voie à l'organisation d'élections générales prévues en juillet 2009. Ils ont également apporté leur appui à l'accord entre le Parti du congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan relatif à la « Feuille de route pour le retour des personnes déplacées et l'application du Protocole relatif à l'Abyei », qui vise à trouver une solution durable pour régler le litige frontalier dans la région de l'Abyei.

En ce qui concerne la Cour pénale internationale, les présidents ont souligné qu'il importait de mettre fin à l'impunité au Darfour.

Compte tenu de la dimension régionale de la crise du Darfour, et concernant le Tchad oriental et la République centrafricaine, les présidents ont pris note que l'opération EUFOR Tchad/RCA constituait une importante contribution de l'UE, pour l'amélioration de la sécurité des réfugiés et des personnes déplacées.

La réunion a également abordé la question des migrations dans l'optique de promouvoir une compréhension mutuelle et la coopération en la matière. Les deux parties reconnaissent les défis pluridimensionnels que pose la question migratoire, et la nécessité de travailler en coopération pour y faire face. Les deux parties sont convenues que les migrations nécessitaient une approche globale, et ont salué l'idée de mettre en place un dialogue structuré portant sur des enjeux tels que les migrations légales et illégales, y compris les règles d'entrée et le respect de la dignité et des droits des migrants, le renforcement des capacités ainsi que les liens entre migrations et développement.

Les présidents ont également évoqué plusieurs crises internationales, notamment le processus de paix au Moyen-Orient, dans lequel les deux parties ont reconnu le rôle positif joué par l'autre partie. Les deux parties ont exprimé leur soutien aux négociations post-Annapolis entre les dirigeants israéliens et palestiniens. Les deux parties ont salué d'autres contributions constructives, notamment l'Initiative de paix de la Ligue arabe. Elles ont de nouveau appelé les négociateurs israéliens et palestiniens à atteindre l'objectif d'établir avant la fin 2008 un État palestinien viable, existant côte à côte et en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, conformément à la déclaration d'Annapolis sur la paix au Moyen-Orient.

Partenariat économique :

Les deux parties ont reconnu le rôle positif que l'Accord sur le commerce, le développement et la coopération (ACDC) continue de jouer pour accroître les échanges entre l'Afrique du Sud et l'UE, créer de nouveaux domaines de coopération et instituer un nouveau cadre de développement. Elles se sont félicitées de la révision entreprise en 2007 et espèrent la voir prochainement adoptée.

Dans le prolongement des discussions entre les participants lors du sommet de Lisbonne, les présidents ont engagé un échange de vues ouvert et franc sur l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et le groupe de pays de la SADC participant à l'APE.¹ L'UE comme l'Afrique du Sud souhaitent que l'APE entre l'UE et la SADC favorise le développement et l'intégration régionale en Afrique, notamment dans les pays de la SADC et de la SACU. Les présidents ont confirmé leur volonté de rapprocher les points de vue et de parvenir à un accord équilibré et bénéfique à toutes les parties.

Conformément aux principes de la stratégie commune UE-Afrique et du NEPAD, les présidents ont souligné le rôle potentiellement moteur du secteur privé dans le développement de l'Afrique. Les présidents ont évoqué les défis à relever pour rendre le climat des affaires en Afrique plus propice à l'investissement, à la création d'emplois, à la croissance et au développement durable, et ont adopté sur ce sujet la déclaration politique conjointe annexée. À cet égard, ils ont mis l'accent sur le renforcement des investissements dans les secteurs suivants : l'énergie, les TIC, l'eau, l'agriculture et les transports. Ils ont également reconnu

que l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des marchés de capitaux en Afrique était un moteur important pour la croissance du secteur privé. Les présidents ont également salué le rôle joué par la Banque européenne d'investissement, le Fonds fiduciaire du partenariat euro-africain pour les infrastructures, la Banque africaine de développement et la Corporation de développement industriel d'Afrique du Sud pour favoriser l'investissement en Afrique.

Les deux parties demeurent attachées à conclure le cycle de Doha conformément au mandat et aux objectifs de développement définis dans la Déclaration de Doha. Les présidents ont reconnu l'importance du cycle de Doha pour promouvoir la croissance économique mondiale et favoriser l'intégration des pays en développement dans le système commercial mondial dans des conditions justes et équitables. L'Afrique du Sud a souligné que, pour voir aboutir les négociations, il était indispensable de conclure sur l'accès au marché des produits non agricoles un accord équitable et proportionné qui ne porte pas préjudice au développement industriel. Les deux parties se sont déclarées prêtes à s'engager davantage dans ce processus afin de résoudre de manière constructive les divergences qui subsistent entre les membres de l'OMC.

Les conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires pour le monde en développement ont également été discutées.

Enjeux mondiaux :

Le changement climatique constitue un enjeu vital pour l'humanité, et doit, en tant que tel, être traité par les pays en développement comme par les pays développés, dans le respect des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées.

Les présidents ont souligné leur attachement commun aux objectifs et aux principes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto. Ils ont réaffirmé leur profonde détermination à conclure les négociations sur un accord international renforcé relatif au changement climatique d'ici 2009 et ont décidé de publier la déclaration politique annexée.

¹ Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie et Swaziland.

Les présidents ont souligné la nécessité d'améliorer l'efficacité et la sécurité énergétiques et ont recommandé un renforcement de la coopération dans ce domaine, en s'appuyant sur le groupe de travail sur le charbon, le charbon propre et la capture et le stockage du carbone nouvellement créé. Les présidents sont convenus de mettre en place un Forum de dialogue sur l'énergie, destiné à superviser ces groupes de travail, à donner un cadre aux contacts bilatéraux et à encourager et faciliter de nouvelles coopérations dans des domaines comme l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

L'Afrique du Sud a remercié la France d'avoir accueilli le tout premier sommet entre l'UE et l'Afrique du Sud.